

No de résolution

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES ÉCOLE DU PARCHEMIN

**Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement tenue le
25 septembre 2019 à 19 h, à l'école le Parchemin, Carignan**

ÉTAIENT PRÉSENTS

Chrystine Archambault,	secrétaire d'école
Sylvie Blais,	parent
Jérémie Chevalier,	parent
Nancy Cocks,	enseignante
Gwendoline Coquet,	parent
Jacques Cossette,	enseignant
Katie Gagnon,	enseignante
Manon Hébert,	parent
Carole Rock,	technicienne en Service de garde

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Nathalie Chenette,	directrice
--------------------	------------

ÉTAIENT ABSENTES

Diane Morneau,	représentante de la communauté
Cindy Villeneuve-Asselin,	parent

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Sylvie Blais préside le début de la réunion. Elle accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance. Il est 19 h.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Chrystine Archambault sera la secrétaire pour toutes les rencontres.

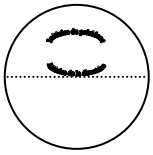
3. Adoption de l'ordre du jour du 25 septembre 2019

Il est proposé par Carole Rock secondé par Katie Gagnon, d'accepter l'ordre du jour avec l'ajout du point 9.1 au varia, Approuver le rapport annuel 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-01





4. Approuver le procès-verbal de l'Assemblée du 12 juin 2019

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Jérémie Chevalier, d'accepter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

CE-19-20-02

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

5. Affaires relatives au procès-verbal du 12 juin 2019

Le cabanon pour la cour d'école arrivera vers le 1^{er} octobre.

6. Parole au public

Rien à signaler.

7. Étude des dossiers

7.1. DÉCISION

7.1.1. Approuver les postes suivants: Élection à la présidence; Élection d'un membre de la communauté s'il y a lieu

Sylvie Blais est élue à l'unanimité comme présidente du conseil d'établissement pour l'année 2019-2020.

CE-19-20-03

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Madame Morneau a réitéré son intention de faire partie du CÉ comme membre de la communauté pour l'année 2019-2020.

CE-19-20-04

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.2. Approuver les règles de régie interne;

Le document de base proposé est celui de l'an passé, aucun changement n'est proposé. Nathalie Chenette explique plus en détails certains points et répond aux questions des membres.

CE-19-20-05

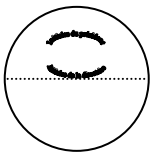
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.3. Approuver les activités éducatives

Nathalie Chenette informe qu'un montant de 29 \$ est alloué par élève pour financer diverses sorties scolaires en milieu culturel (Mesure 15186). Tous les enseignants titulaires devaient choisir 2 sorties à cet effet.

Un montant de 42 \$ par élève est également alloué avec la mesure 15230 (écoles accessibles et inspirantes). Puisqu'il est impossible de faire deux sorties pour un coût





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

de 29 \$ ou moins, la différence des frais pour ces sorties sera imputée dans la mesure 15230.

Les enseignants seront consultés bientôt pour décider s'ils veulent une activité pour toute l'école avec l'argent restant de la mesure 15230 ou bien s'ils préfèrent utiliser cette allocation pour des activités pour leurs classes seulement.

Aujourd'hui, la majorité des activités éducatives et complémentaires pour les classes sont présentées aux membres.

Il est proposé par Sylvie Blais, secondé par Jérémie Chevalier, d'accepter toutes les activités présentées ce soir.

CE-19-20-06

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Certaines activités pédagogiques et du service de garde peuvent se faire en dehors des limites du terrain de l'école, tout en étant près de celle-ci. Les parents doivent signer la page 7 de l'agenda scolaire pour autoriser ces sorties.

Il est proposé par Manon Hébert, secondé de Sylvie Blais, d'approuver les sorties autour de l'école.

CE-19-20-07

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.4. Campagnes de financement 2019-2020

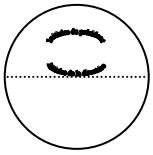
Le cabanon coûte près de 5 000 \$ et nécessitera 500 \$ pour l'aménager. La campagne des mercredis pizza servira à payer le cabanon.

Jacques Cossette offre de créer un CD de chansons avec les élèves de l'école, puis par la suite le vendre. Il a déjà fait ce projet dans une autre école et explique qu'avec l'argent obtenu des commanditaires, il n'y a pas eu de frais de création. Il veut également monter une chorale avec les parents et les enseignants et faire un spectacle à la fin de l'année.

Manon Hébert parle également de la possibilité de faire des chandails ou Kangourous à l'effigie de l'école et de les vendre.

Plusieurs besoins pourraient être comblés avec l'argent amassé par la/les campagnes, par exemple matériel en musique, vélo-pupitre, etc.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

CE-19-20-08

Il est proposé par Carole Rock, secondé par Manon Hébert, d'approuver les campagnes de financement de Pizza, de l'ensemble vocal, le Cd et les chandails.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.1.5 Activités parascolaires automne 2019

À titre informatif, voici les activités parascolaires proposées pour la session d'automne :

- Mardi : Hockey cosom;
- Mercredi : Karaté;
- Jeudi : DBL Ball et cours de peinture;
- Vendredi : Multisport et chant-choral

7.2. DISCUSSION

7.2.1. Calendrier des rencontres

Après vérification des disponibilités de chacun, les rencontres du Conseil d'Établissement pour l'année 2019-2020 se feront aux dates suivantes :

Mardi 12 novembre (19 h)

Mercredi 11 décembre 2019 (18 h, repas de Noël des membres)

Mardi 25 février 2020 (19 h)

Mercredi 15 avril 2020 (19 h)

Mardi 12 mai 2020 (19 h)

Mercredi 10 juin 2020 (18 h)

7.3. INFORMATION

7.3.1. Normes et modalités 2019-2020

Le document des normes pour chaque niveau scolaire est remis aux membres. Nathalie Chenette en fait un résumé.

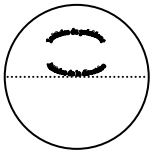
Les documents seront déposés sur le site web de l'école, sous chacun des niveaux sous l'onglet « Enseignement ».

7.3.2. Moyens au projet éducatif

Les moyens « appartiennent » aux enseignants. Le CÉ n'a pas à les approuver.

3 axes d'intervention : lecture, sentiment d'appartenance et diminuer l'anxiété.





Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Parchemin

Nathalie Chenette fait un résumé des moyens pour chacun des axes. Le projet éducatif est effectif jusqu'en 2022, ceci signifie que tout ne sera pas fait nécessairement dans la même année.

7.3.3. Logo de l'école

Nathalie Chenette a commencé les démarches pour faire changer le logo de l'école, qui n'est pas très beau. Plus d'informations à venir.

7.3.4. Signature des documents pour les membres du CÉ (dénonciation d'intérêts, confidentialité et feuille d'information)

Point reporté à la prochaine rencontre.

7.3.5. Ensemble vocal

Discuté au point 7.1.4.

8. OPP

Un comité de 4 membres a été créé lors de l'assemblée générale des parents. Rien à signaler pour l'instant.

9. Varia

9.1. Approuver le rapport annuel 2018-2019

Le CÉ doit approuver la section du rapport annuel le concernant.

Il est proposé par Katie Gagnon, secondé par Sylvie Blais, d'approuver la section du rapport annuel tel que présenté.

CE-19-20-09

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 12 novembre 2019 à 19 h à l'école du Parchemin. Il est proposé par Carole Rock, secondé par Jacques Cossette de lever l'assemblée. Il est 20 h 43.

CE-19-20-10

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Nathalie Chenette, Directrice

Sylvie Blais, Présidente

-----/-----/-----
Date d'adoption du procès-verbal

